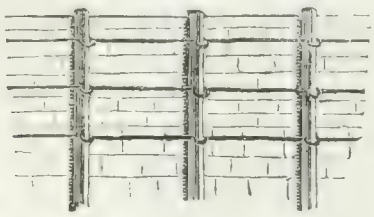
espaliers du jardin fruitier le treillage ordinaire. S'ils ne peuvent se procurer des baguettes de cornouiller, de coudrier ou même d'osier pour le palissage selon la méthode belge, ils peuvent toujours adopter le palissage sur fil de fer, aujourd'hui fort usité en Angleterre et en Allemagne; il commence aussi à se répandre en France. On établit à cet effet des montants espacés entre eux de 1 mètre, et percés de trous pour le passage des fils de fer; ces trous doivent être à $0^m,25$ ou $0^m,30$ l'un de l'autre sur les montants. On fait faire au fil de fer un tour sur lui-même à son passage par les trous des montants, comme le montre la *fig.* 297,

*Fig.* 297.



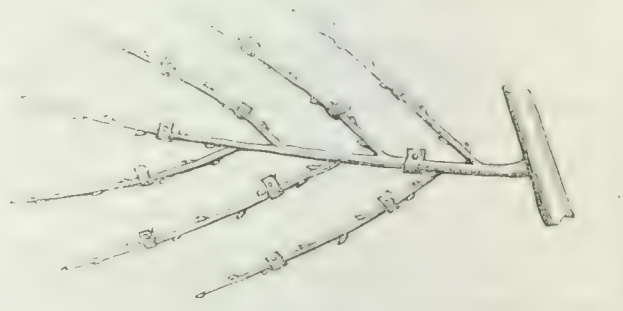
pour lui donner plus de solidité. Il est bon, lorsqu'on établit un semblable treillage, de laisser le fil de fer se recouvrir d'une couche de rouille par l'effet de la rosée des nuits; on donne alors par-dessus cette rouille une ou deux couches d'huile de lin bouillante; il en résulte une peinture presque inaltérable. La meilleure grosseur pour le fil de fer destiné à cet usage est de $0^m,002$ de diamètre. En Angleterre on assujettit le treillage en fil de fer au moyen de forts clous, dont la tête est un petit anneau.

Le fil de fer est certainement préférable au treillage plat ordinaire; il offre, entre autres avantages, celui de pouvoir s'établir partiellement à mesure que les arbres grandissent; toutefois, l'élasticité du fil de fer occasionne aux espaliers un balancement préjudiciable aux jeunes branches dont l'écorce encore tendre souffre du frottement continuel contre le fer, parce que sa surface polie ne permet pas de donner aux attaches assez de fixité. On diminue cet inconvénient en plaçant les montants ou les attaches pour le fil de fer à des distances plus rapprochées; celle d'un mètre, que nous indiquons, doit être regardée comme un maximum qu'il ne faut pas dépasser.

E. — *Palissage à la loque.*

Lorsque la nature des matériaux employés à la construction des murs et celle des enduits dont ils sont revêtus permet d'y fixer des clous sans les dégrader, on peut se passer de toute espèce de treillage et palisser directement sur le mur. Il y a dans ce genre de travail deux écueils à éviter; le plus dangereux c'est la dégradation du crépissage des murs, lequel, bien que de très bonne qualité, se fendrait et se détacherait par plaques, si l'on n'usait de beaucoup de précautions pour enfoncer les clous; le second, c'est le défaut d'adhérence des clous dans le mur, qui ne permet pas de compter sur le palissage et laisse à tout moment des branches dépalissées. Aux environs de Paris, le crépissage à chaux, sable et plâtre, le moins cher et le plus usité, ne se détache pas aisément, pourvu qu'on n'emploie pas de trop gros clous; mais comme on ne peut les enfoncer qu'à $0^m,01$ ou $0^m,02$ au plus, ils n'auraient aucune solidité sans le secours des chiffons de laine. Voici comment on les emploie : les jardiniers se procurent à très bas prix, chez les tailleurs, des rognures de drap; pendant les jours où le mauvais temps retient la famille à la maison, les femmes et les enfants découpent tous ces morceaux de drap en petites bandes de $0^m,03$ à $0^m,04$ de large, sur $0^m,05$ à $0^m,06$ de long, les bouts étant rognés à angle droit. Au moment du palissage, le jardinier enveloppe dans une de ces *loques* la branche qu'il s'agit de fixer au mur; il en réunit les deux bouts, qu'il pose, pliés l'un sur l'autre, sur la place où le clou doit être planté; le clou traverse d'abord la double épaisseur de la loque, ce qui amortit le coup et ménage le crépissage du mur; puis, le clou ne pénètre dans le mur qu'en entraînant avec lui dans le trou où il se loge une partie de l'étoffe de laine. Bientôt l'humidité, que la laine attire, fait rouiller la partie du clou qui est enfoncée dans le mur; la rouille humide pénètre la loque et l'enduit du mur, de sorte que le clou s'y trouve comme scellé. Tels sont les avantages du palissage à la loque (*fig.* 298); telle est

*Fig.* 298.



la cause de sa grande solidité. Nous avons fait des recherches inutiles pour découvrir l'inventeur de ce mode de palissage, aussi simple qu'économique; nous savons seulement qu'il était connu sous Louis XIV, et qu'il ne passait pas pour nouveau à la fin du dix-septième siècle. Le palissage à la loque est circonscrit dans un rayon de quelques myriamètres autour de Paris; nous le recommandons comme venant immédiatement après le palissage sur baguettes selon la méthode belge. Il n'y a pas de mode de palissage plus économique que celui-là; sous ce rapport, nous souhaitons que l'usage puisse s'en répandre; il y a plus de petites bourses que de grandes.

F. — *Choix des espèces pour espalier.*

Le jardinier de profession doit faire choix, pour garnir ses espaliers, des espèces dont le fruit peut être vendu avec le plus d'avantages; à moins que le sol ne s'y refuse absolument, le pêcher est toujours, près d'une ville, l'arbre, à